

L'offre en hôtellerie classée

En janvier 2015, le département comptait 138 hôtels classés représentant 4 618 chambres (9 236 lits).

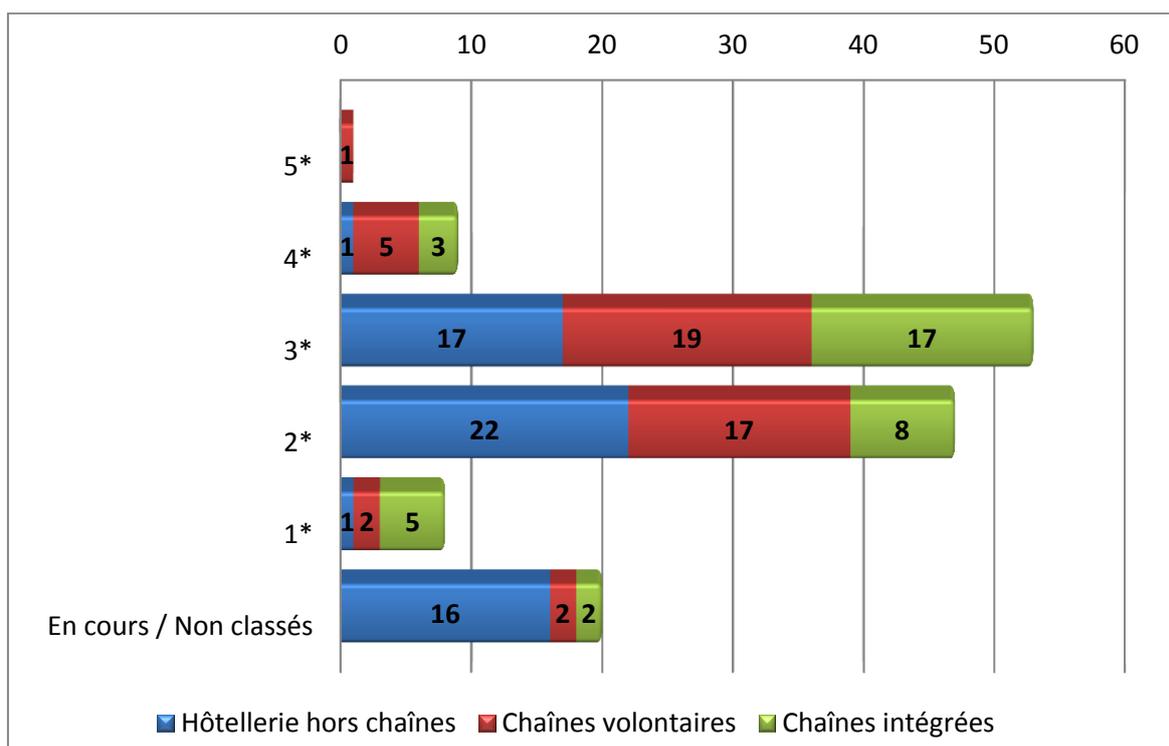
Répartition par catégorie :

Prend en compte la nouvelle norme

Les hôtels 3 étoiles constituent 38% de l'offre globale et même 45% des établissements classés « nouvelle norme ». Suite à la réforme des classements, ces derniers sont les plus représentés dans le département, devant les 2 étoiles. La proportion entre les chaînes volontaires, intégrées et l'hôtellerie hors chaînes est similaire à l'année dernière.

En nombre d'hôtels :

Classement	Hôtellerie hors chaînes	Chaînes volontaires	Chaînes intégrées	Total
En cours / non classés	16	2	2	20
1*	1	2	5	8
2*	22	17	8	47
3*	17	19	17	53
4*	1	5	3	9
5*	0	1	0	1
Total	57	46	35	138



En nombre de chambres : le nombre moyen de chambres par établissement s'élève à 33.

Classement	Hôtellerie hors chaînes	Chaînes volontaires	Chaînes intégrées	Total
En cours / non classés	316	18	141	475
1*	7	99	348	454
2*	478	322	465	1265
3*	360	462	962	1784
4*	116	156	337	609
5*	0	31	0	31
Total	1277	1088	2253	4618
Nombre moyen de chambres	22	24	64	33

Répartition par secteur :

Classement	Nombre d'établissements	Nombre de chambres	Nombre moyen de chambres
Orléanais	51	2717	53
Sologne Val Sud	15	327	22
Beauce et Loire	15	322	22
Gâtinais	22	549	25
Giennois	16	338	21
Beauce Gâtinais en Pithiverais	8	180	23
Forêt d'Orléans - Val de Loire	11	185	17
Total	138	4618	33

L'Orléanais représente 37% de l'offre départementale en établissements hôteliers et 59% des chambres.

- 59% des hôtels possèdent un restaurant
- 23 établissements sont labellisés Logis de France
- 2 établissements possèdent le label « Tourisme et Handicap »